

Règlement du BCDI

Le Centre de Documentation et d'Information dédié aux élèves du secondaire est un espace dédié à la culture, à la lecture et au travail scolaire.

C'est un lieu où le calme est nécessaire et appréciable pour que tout le monde s'y sente bien. C'est un lieu pour éveiller votre curiosité, vous aider au mieux dans votre quotidien d'élève.

La BCDI est gérée par Madame Magali MISTRI, professeur-documentaliste.

Son rôle est de gérer et animer le lieu, mais aussi d'accompagner les élèves dans leurs recherches, enseigner des méthodes de travail qui permettront de progresser, conseiller des lectures, monter des projets.

Pourquoi venir au BCDI?

Tout d'abord, on vient au BCDI, car on a un objectif. Si on n'a que des devoirs à faire, on va de préférence en permanence pour laisser la place à ceux qui ont vraiment besoin d'utiliser des ressources.

- ✚ On peut y venir pour la lecture, emprunter ou rendre des documents
- ✚ On peut y venir pour utiliser les ressources qu'il propose : revues, livres, fictions, dictionnaires, manuels, ordinateurs
- ✚ On peut y venir pour réfléchir à son avenir et à son orientation
- ✚ On peut y venir pour faire des recherches à la demande des professeurs ou approfondir une question soulevée en cours
- ✚ On peut y venir pour préparer un exposé en petit groupe mais toujours dans le calme
- ✚ On peut y venir pour utiliser les ordinateurs pour le travail scolaire. Les jeux sont soumis à autorisation préalable.

Le prêt

Il se fait uniquement auprès de la professeure documentaliste.

- ✚ 3 documents peuvent être empruntés (revues, livres, mangas, BD...), pour une durée de 15 jours maximum.
- ✚ La durée du prêt peut être prolongée en fonction du document après en avoir demandé l'autorisation à Mme MISTRI.

Quel comportement avoir au BCDI?

- ✚ Être poli, agréable et adopter un comportement respectueux de tous
- ✚ Être curieux pour soi, s'entraider
- ✚ Respecter la vocation des espaces (espace de lecture, espace de travail, boîtes lycéens...)
- ✚ Remettre les documents utilisés à la place qui convient en respectant les cotes, les titres...
- ✚ Prendre soin du matériel que l'on met à votre disposition
- ✚ Respecter les documents qui sont un bien commun parfois irremplaçable
- ✚ Ne pas manger, boire ni mâchouiller
- ✚ Le téléphone portable et les montres connectées sont interdites
- ✚ Ne pas imprimer ou utiliser un ordinateur sans autorisation, et limiter les photocopies.